



Sécuriser les interventions sur votre chantier - Plan de prévention et protocole de sécurité

Assurez la sécurité des interventions d'entreprises extérieures sur vos chantiers ! Cette formation vous apporte les connaissances et outils nécessaires pour prévenir les risques de coactivité et garantir des opérations sécurisées, dans le respect des obligations légales.

Coût : intra : 2400 € | inter : 900 €

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Respecter les exigences légales en matière de sécurité sur chantiers
- Élaborer et appliquer un plan de prévention pour réduire les risques liés à la coactivité
- Intégrer les interventions d'entreprises extérieures dans le Document Unique

Programme

J1

Comprendre les obligations et préparer l'intervention

- Obligations légales et enjeux de la prévention des risques
- Rôle des différents acteurs (CSE, médecins du travail, inspecteurs)
- Préparation des interventions : cadre d'application du plan de prévention et coordination de la sécurité

J2

Élaboration et suivi du plan de prévention

- Rédaction du plan de prévention et protocole de sécurité
- Gestion des étapes de l'intervention : appel d'offres, réunions, visites préalables
- Suivi des interventions et mise en pratique par des études de cas

Public et prérequis

Responsables de gestion des interventions extérieures, conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipe, chargés d'affaires.
Connaissance des risques spécifiques à l'entreprise.

Modalités

- Effectif : 4 à 10 participants
- Lieu : en présentiel, sur site
- Dates : à définir
- Horaires : 9h-12h30 et 14h-17h30

Méthode pédagogique

La formation combine des exposés théoriques et des exercices pratiques (cas d'entreprise, travaux collectifs, QCM). L'auto-évaluation permet de suivre la progression tout au long de la formation et d'ancrer les acquis pour une application immédiate.

Formateur

Dirigée par Éric Martin, ancien responsable HSE, cette formation s'appuie sur une expertise concrète en prévention des risques sur chantiers. Préventeur et auditeur, Le formateur vous transmettra des pratiques et outils pour sécuriser vos collaborateurs et partenaires lors des phases de travaux.

